

NEWSLETTER

N°1



Réunion de crise à Saint Grégoire

Pour limiter au maximum la propagation du coronavirus, le président de la République, monsieur MACRON, a annoncé la fermeture de l'ensemble des établissements scolaires à partir du 16 mars 2020 jusqu'à nouvel ordre. Cette décision oblige les enseignants et les élèves à mettre en place de nouvelles formes de travail, d'entraide et d'accompagnement à distance.

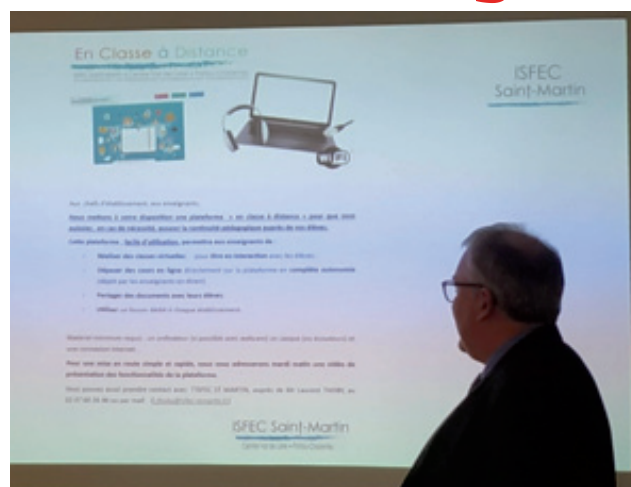
Comme le préconise notre ministre de l'éducation, monsieur BLANQUER, il est essentiel de : « maintenir un contact régulier entre les élèves et leurs professeurs » dans le but d'« entretenir les connaissances déjà acquises par les élèves tout en permettant l'acquisition de nouveaux savoirs ».

Les nouvelles directives annoncées le lundi 16 mars 2020, nous ont contraints à annuler la journée de concertation avec les professeurs prévue à cet effet.

Notre chef d'établissement, monsieur FASSOT et ses équipes ont su rebondir afin d'organiser de façon optimale un plan de continuité pédagogique.

Une réunion ad hoc a été organisée en présence de chaque représentant de la vie de notre établissement :

Saint-Grégoire Face au coronavirus



Par un système de Visio conférence, monsieur FASSOT a transmis à nos professeurs ses recommandations quant à l'organisation du suivi pédagogique: rythme, méthode et accompagnement des élèves sont au cœur de nos préoccupations.

Toutes nos équipes éducatives et pédagogiques se mobilisent afin que chaque principe de notre projet éducatif, « *Accueillir, Eduquer, Enseigner et Oser* », reste notre priorité.

Comme tout établissement scolaire, monsieur FASSOT rappelle que les enfants des personnels seront accueillis dans l'information à la demande des familles.

- Monsieur FASSOT, chef d'établissement
- Madame CHAVALLE, présidente de l'APEL
- Monsieur RIBIERE, adjoint de direction et directeur pédagogique du collège et Lycée
- Madame FOUQUER, DRH, DAF.
- Monsieur PARNAUDEAU, responsable du niveau première et Terminale et professeur de mathématiques
- Monsieur BOYER RVS Lycée Première et Terminale
- Madame AMYOT CVS Seconde
- Madame GERMAIN RVS Collège 6ème /5ème
- Madame BECAR CVS 4ème /3ème



Un premier dispositif de continuité pédagogique mis en place très rapidement

Les équipes d'enseignants de notre collège et de notre lycée ont su répondre avec célérité à la nécessité de mettre en place un dispositif de continuité pédagogique pour nos élèves privés d'école.

Chaque famille a reçu un tableau synthétisant les différents supports choisis, en première approche, par les enseignants de son enfant pour transmettre cours, exercices et devoirs.

L'espace numérique de travail GEPI que vous connaissez bien est très sollicité. Mais, d'autres moyens ont déjà été mis en place, tels des PADLETS ou des visioconférences.

Nous reviendrons sur ces moyens particuliers dans une prochaine nouvelle lettre d'information.

Une volonté de garder le contact avec nos familles

Nous sommes pleinement conscients que vous, que nous vivons un moment totalement inédit. La mise en place d'une continuité pédagogique est une nouveauté pour nous tous.

Nos responsables et coordinatrices de vie scolaire ont à cœur de garder un contact avec vous et de vous apporter des solutions en cas de difficultés.

Dès le mardi 17 mars 2020, chaque RVS et CVS a pris contact avec un parent délégué de chaque classe de notre collège et de notre lycée. Des lycéens ont aussi été sollicités par nos équipes de vie scolaire toujours à l'écoute de votre enfant.

Une première conséquence l'annulation de nos stages d'observation de 3ème et 2nde

Nos élèves de 3ème et nos élèves de 2nde qui n'étaient pas en voyage scolaire du 23 au 27 mars 2020 auraient dû vivre un stage d'observation en entreprise sur cette période.

L'annulation de tous les stages a été décidée par le ministère de l'éducation nationale.

Ces stages d'observation participaient pleinement au travail que nos équipes pédagogiques mènent avec les familles autour des choix d'orientation de leur enfant.

Si l'amélioration de la situation épidémiologique le permet, nos élèves de 2nde pourraient profiter des deux dernières semaines de juin pour découvrir le monde de l'entreprise ou de l'administration.

La question des stages de 3ème est plus complexe. Nous sommes conscients que, très souvent, les élèves de 3ème choisissent le support de ce stage pour présenter leur oral du DNB.

Cependant, nous vous rappelons que votre enfant pourra présenter l'un des EPI effectués en 5ème et 4ème ou celui de culture et création artistique de 3ème. Il aura aussi la possibilité de passer sur un sujet de son choix, s'il ou elle le désire. Nous avons décidé également de proposer à travers deux disciplines, histoire-géographie et arts plastiques, des thématiques d'histoire des arts telles que le vivaient les élèves de 3ème avant la réforme des collèges.

Par expérience, avant la réforme des collèges, ces supports permettaient aux élèves de réaliser un bel oral.

De toute façon, soyez certains que nous mettrons tout en œuvre pour que cette épreuve se réalise de manière sereine pour vos enfants.

